

Références : AL / OS / DH / SR

Lomme, le 30 novembre 2023

Madame, Monsieur,

Je vous prierais de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Communal qui se tiendra le jeudi 7 décembre 2023 à 19h00, dans la Salle du Conseil Municipal.

Vous trouverez l'ordre du jour ainsi que les projets de délibérations annexés à cette convocation.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Olivier CAREMELLE

Maire de Lomme
Conseiller Départemental du Nord

Publié le 1er décembre 2023